

1^{ère} demande

Renouvellement

Périscolaire

RESPONSABLE DE L'ENFANT A QUI DOIT ETRE ADRESSÉ LA FACTURE

Nom Prénom

Adresse Personnelle : N°.....rue

Code postal Ville

Téléphone domicile Portable

Courriel (**Obligatoire** en majuscules) : @.....

Numéro d'allocataire CAF : Quotient Familial CAF :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENFANTS

Nom (enfant)	Prénom (enfant)	Date de naissance	Ecole	Classe

Déjeunera (ont) à compter du : Jour de la rentrée scolaire **03/09/2018** autre date :

Jours de fréquentation de la restauration scolaire (cocher les cases sauf périscolaire).

Merci d'indiquer le prénom des enfants si les jours sont différents :

Prénoms	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

LA FACTURATION EST ÉTABLIE PAR PÉRIODE DE DEUX MOIS.
L'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE IMPLIQUE LE PAIEMENT DE TOUS LES REPAS
COMMANDÉS SELON LE CHOIX CI-DESSUS.

Toute modification en cours d'année doit se faire
IMPÉRATIVEMENT auprès de nos services
(Possibilité de modifier à chaque retour de vacances).
Pour l'attribution de votre tarif applicable dès le 1^{er} septembre 2018, vous
devez fournir obligatoirement la photocopie des justificatifs demandés
au verso.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la Caisse des Ecoles du 4^e.

Date :

SIGNATURE :

BAREME TARIFAIRE ANNEE SCOLAIRE 2018 – 2019

Nous invitons les familles à prendre connaissance des tarifs des repas des enfants à la restauration.

Tranches	TARIFS par repas au 1 ^{er} septembre 2018	Quotient familial correspondant
1	0,13 €	Moins de 234,01€
2	0,85 €	234,01€ à 384,00€
3	1,62 €	384,01€ à 548,00€
4	2,28 €	548,01€ à 959,00€
5	3,62 €	959,01€ à 1370,00€
6	4,61 €	1370,01€ à 1900,00€
7	4,89 €	1900,01€ à 2500,00€
8	5,10 €	2500,01€ à 3333,00€
9	6,00 €	3333,01€ à 5000,00€
10	7,00 €	A partir de 5000,01€

Pour le calcul de votre tarif, je vous remercie de **joindre les photocopies** des documents suivants :

- ★ Attestation du quotient familial de la Caisse d'Allocations Familiales datée de moins de 3 mois
- ★ Pour les familles ne bénéficiant pas de prestations de la CAF, **le dernier avis d'imposition ou de non imposition** pour chacun des adultes présents au foyer.
- ★ Merci de fournir une enveloppe timbrée au tarif en vigueur à votre nom et adresse, pour l'envoi de votre notification. Auquel cas vous pouvez nous adresser tous vos documents par mail aux adresses suivantes cde4eme@wanadoo.fr et matime@cde75004.com.

L'ensemble du dossier est à déposer au secrétariat de la Caisse des écoles, 2, place Baudoyer 75004 Paris du lundi au vendredi de 8h30 à 16h, téléphone : 01 53 01 93 50.

Tout changement de situation doit impérativement être signalé auprès de la Caisse des écoles du 4^e et sera pris en compte sur la période de facturation suivante.

ATTENTION : Sans les documents ci-dessus demandés, le tarif 10 sera appliqué automatiquement, soit 7€ le repas.

A partir du 15 septembre 2018, les familles n'ayant pas fait de demande de réduction ou arrivant après cette date, seront facturées au plein tarif pour la première période de facturation (septembre/octobre) soit au tarif 10 (7 euros le repas).

Remboursement de repas :

A partir de trois repas consécutifs non pris par un élève, pour raison médicale **EXCLUSIVEMENT**, il est possible de procéder au remboursement. Des imprimés sont à votre disposition auprès de la direction de l'établissement scolaire. Ils devront être signés par la direction, complétés par les parents puis adressés à la Caisse des Ecoles accompagnés **d'un certificat médical.**

Infos pratiques :

Pour consulter l'actualité de la caisse des écoles, rendez-vous sur www.cde75004.com

Pour consulter les menus de la caisse des écoles en temps réel, rendez-vous **sur : loyleek.fr pour pc et mac ou m.loyleek.fr pour smartphone**

- Id menu maternelle : **2-45-33fa**
- Id menu élémentaire : **2-1-490c**